



N°2014- 000237 /MESS/SG/OU/IBAM/D

Ouagadougou, le 14 MAR 2014

## NOTE D'INFORMATION

*Portant règlement des frais de formation et d'inscription  
des étudiants en **masters, et DESS,**  
promotion 2013-2014 de l'IBAM*

Les étudiants retenus pour une inscription au titre de l'année 2013-2014, en masters (MCCA, MBF et MAGE) et en DESS (2ITIC et 2IOPSIE) sont informés qu'ils peuvent procéder au paiement des frais de formation et d'inscription le **mardi 25 mars 2014, de 8h00 à 11h00 à la DAOI.**

La Directrice de l'IBAM

  
Pr Bintou SESSOUMA

Chevalier de l'ordre des palmes académiques

